

Chantal BERTOUILLE
Député – Echevin de Comines-Warneton
Présidente de la Commission des Affaires intérieures
et de la Fonction publique du Parlement wallon

Comines, le

Réf. : CB/DL/ma CP 07/15

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

La fin des fiches de paie multiples pour les enseignants

La Communauté française vient récemment de mettre en place un système de fiche de paie pour les enseignants. Il s'agit là d'une avancée significative permettant aux enseignants de connaître leurs droits exacts en matière de rémunération. Malheureusement, pour peu que ceux-ci prestent dans plusieurs établissements et bien que l'organisme payeur soit toujours la Communauté française, l'enseignant continuera de recevoir plusieurs fiches de paie.

« Pas facile quand on enseigne dans des matières pour lesquelles on ne dispose que de quelques heures dans plusieurs établissements scolaires. Aujourd'hui certains enseignants ont donc droit à 3, 4, voire bien plus de fiches de paie », souligne le Député Chantal Bertouille.

Dans une récente question parlementaire écrite à la Ministre-Présidente Marie Arena, on apprend donc qu'une fiche consolidée est à l'étude. Celle-ci ne sera cependant disponible que dans quelques mois, c'est-à-dire au moment de la finalisation du nouveau programme informatique de gestion du personnel enseignant.

Il faudra donc encore quelques mois de patience.

